

**AVIS PUBLIC**  
**Projet de règlement concernant la division du territoire**  
**de la municipalité en 6 districts électoraux**

Municipalité de: Notre-Dame-des-Bois

MRC de: Granit

**À l'ensemble des électrices et des électeurs de la municipalité de**

Notre-Dame-des-Bois

Municipalité

**AVIS** est, par la présente, donné par Kim Leclerc,  
Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(-ière)

qu'à la séance du 9° jour de avril 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé «PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN 6 DISTRICTS ÉLECTORAUX».

Ce projet de règlement divise le territoire de la municipalité en 6 districts électoraux et délimite ces districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électrices et d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socioéconomique. Chaque district est représenté par une conseillère municipale ou un conseiller municipal.

**AVIS** est aussi donné que le projet de règlement est disponible, à des fins de consultation, à mon bureau, à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

**AVIS** est également donné que tout électeur ou toute électrice, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), peut, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au projet de règlement. Cette opposition doit être adressée à:

Kim

Prénom

Leclerc

Nom

secrétaire-trésorière

Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(-ière)

35, route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois

Adresse de l'hôtel de ville

J0B 2E0

Code postal

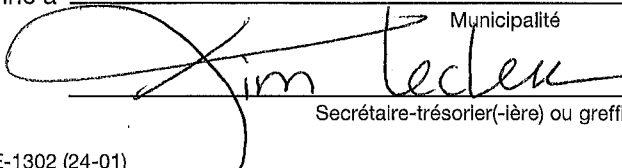
**AVIS** est de plus donné, conformément à l'article 18 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), que le conseil municipal tient une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement si le nombre d'oppositions dans le délai fixé est égal ou supérieur à 114.

Donné à Notre-Dame-des-Bois

Municipalité

2024-04-22

Année Mois Jour

  
Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(-ière)